

34 AKTUELLES AUS DEN INSTITUTIONEN

10. Jahrgang
19. August 2026

Inhaltsverzeichnis

NEUES AUS DEN PARLAMENTEN	3
PARLAMENT DER DEUTSCHSPRACHIGEN GEMEINSCHAFT	3
ABGEORDNETENKAMMER.....	3
SENAT	3
PARLEMENT DE WALLONIE.....	3
VLAAMS PARLEMENT	7
PARLEMENT DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES.....	8
PARLEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE (PRB).....	8
NEUES AUS DEN REGIERUNGEN	9
BELGISCHE NATIONALBANK	9
BELGISCHES STAATSBLETT.....	10
QUELLENVERZEICHNIS	13

Neues aus den Parlamenten



Parlament der Deutschsprachigen Gemeinschaft

Tirolerfest 2026

Empfang der Gäste des diesjährigen Tirolerfestes



1. August 2026 – Parlamentspräsidentin und Schirmherrin des diesjährigen Tirolerfestes, Patricia Creutz-Vilvoye, empfing die Gäste aus der Region St. Johann in Tirol im Parlament der Deutschsprachigen Gemeinschaft. ... [weiter lesen](#)

**DE KAMER BE
LA CHAMBRE BE**

Abgeordneten-kammer

**Dokument Nr. [56K1692](#)
17.07.2026**

Projet de loi modifiant le Code électoral et la loi du 23 mars 1989 relative à l'élection du Parlement européen en vue de neutraliser l'effet du vote en case de tête.

**Dokument Nr. [56K1690](#)
16.07.2026**

Proposition de résolution visant à approfondir la coopération au sein du Benelux.

**Dokument Nr. [56K1679](#)
16.07.2026**

Projet de loi spéciale modifiant la loi du ... 2026 insérant le livre 7 "Les contrats spéciaux" dans le Code civil et modifiant les livres 1, 5, 8 et 9 du même Code et diverses autres lois, en ce qui concerne la Cour constitutionnelle.

**Dokument Nr. [56K1678](#)
16.07.2026**

Projet de loi modifiant la loi du ... 2026 insérant le livre 7 "Les contrats spéciaux" dans le Code civil et modifiant les livres 1, 5, 8 et 9 du même Code et diverses autres lois, en ce qui concerne le Conseil d'État et les juridictions administratives.

**Dokument Nr. [56K1677](#)
15.07.2026**

Proposition de résolution relative à la promotion d'un environnement de travail tenant compte de la situation des aidants proches.

**Dokument Nr. [56K1676](#)
15.07.2026**

Proposition de résolution relative à l'instauration d'un sac à dos de congés de soins pour les aidants proche.

**Dokument Nr. [56K1671](#)
16.07.2026**

Proposition de résolution visant la mise en place d'un plan national de préparation et de gestion des canicules.



Senat

**Dokument Nr. [8-222](#)
16.07.2026**

Projet de loi modifiant la loi du ... 2026 insérant le livre 7 «Les contrats spéciaux» dans le Code civil et modifiant les livres 1, 5, 8 et 9 du même Code et diverses autres lois, en ce qui concerne le Conseil d'État et les juridictions administratives

**Dokument Nr. [8-223](#)
16.07.2026**

Projet de loi spéciale modifiant la loi du ... 2026 insérant le livre 7 «Les contrats spéciaux» dans le Code civil et modifiant les livres 1, 5, 8 et 9 du même Code et diverses autres lois, en ce qui concerne la Cour constitutionnelle

**PARLEMENT
DE WALLONIE**

Parlement de Wallonie

**Dokument Nr. [633](#)
14.07.2026**

Proposition de résolution relative à la nécessité de renouveler le crédit d'impôt fédéral pour la distribution des journaux et magazines, déposée par M. Hazée, Mmes Linard, Cremasco et M. Mockel (Doc. 633 (2025-2026) N° 1)

**Dokument Nr. [631](#)
14.07.2026**

Proposition de décret modifiant les articles 2, 6 et 22 du décret du 3 décembre 2020 relatif aux subventions octroyées à certains investissements en matière d'infrastructures sportives et abrogeant le décret du 25 février 1999 relatif aux subventions octroyées à certains investissements en matière

d'infrastructures sportives afin de garantir progressivement l'accès gratuit à l'eau potable dans les infrastructures sportives subsidiées, déposée par Mme Özen, M. Witsel, Mme Tillieux, MM. Crampont, Spies et Mme Morreale (Doc. 631 (2025-2026) N° 1)

Dokument Nr. [630](#)

14.07.2026

Proposition de résolution visant à faire de la rénovation énergétique du logement privé un outil de protection contre les canicules, déposée par M. Devin, Mme Özen, M. Collignon, Mme Lambelin, M. Fontaine et Mme Morreale (Doc. 630 (2025-2026) N° 1)

Dokument Nr. [629](#)

14.07.2026

Proposition de résolution visant à adapter le logement public wallon aux canicules pour protéger les locataires et garantir une transition climatique juste, déposée par M. Devin, Mme Morreale, M. Collignon, Mme Özen, M. Fontaine et Mme Lambelin (Doc. 629 (2025-2026) N° 1)

Dokument Nr. [628](#)

14.07.2026

Proposition de décret modifiant la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale en vue de favoriser l'exercice effectif et égalitaire des mandats au sein des centres publics d'action sociale, déposée par Mme Hanus, MM. Crampont, Lefèbvre, Mme Dejardin, M. Lepine et Mme Pécriaux (Doc. 628 (2025-2026) N° 1)

Dokument Nr. [627](#)

14.07.2026

Proposition de décret modifiant le Code de la démocratie locale et de la décentralisation en vue de favoriser l'exercice effectif et égalitaire des mandats communaux et provinciaux, déposée par Mme Hanus, MM. Crampont, Lefèbvre, Mme Dejardin, M. Lepine et Mme Pécriaux (Doc. 627 (2025-2026) N° 1)

Dokument Nr. [626](#)

14.07.2026

Proposition de décret visant à instaurer un plan communal canicule dans chaque commune wallonne, déposée par M. Crampont, Mme Hanus, MM. Lefèbvre, Devin, Mmes De Rodder et Morreale (Doc. 626 (2025-2026) N° 1)

**Questions orales CRIC 185 (2025-2026)
du 13/07/2026**

de Mme Christine MaueI
à M. François Desquesnes, Ministre du
Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et
des Pouvoirs locaux, sur

- [« la résolution du Parlement de la Communauté germanophone sur les transports publics »](#)

- [« le suivi de la résolution du Parlement de la Communauté germanophone relative à la gare d'Eupen »](#)

Mme Christine MaueI (MR). – Monsieur le Ministre, le 7 novembre 2016, le Parlement de la Communauté germanophone a adopté une résolution relative à l'amélioration durable de l'offre de transports publics. Cette résolution mettait en évidence plusieurs difficultés propres à notre région rurale et frontalière : l'offre insuffisante de transports en commun, la desserte ferroviaire, la coordination entre les différents modes de transport, la saturation de certaines lignes de bus scolaires, ainsi que la nécessité d'améliorer les liaisons transfrontalières et l'accessibilité pour tous les usagers.

Toutes les compétences visées par cette résolution ne sont évidemment pas de nature régionale. Néanmoins, depuis lors, la Wallonie a engagé plusieurs réformes de la mobilité, notamment avec la mise en œuvre progressive de la vision FAST, l'évolution de l'offre de LeTEC et le développement de nouvelles solutions de mobilité. Or, dans les communes germanophones, les attentes restent importantes en matière d'accessibilité, de fréquence des lignes et de qualité du service.

Quel bilan tirez-vous de la mise en œuvre des objectifs poursuivis par cette résolution ? Quelles améliorations concrètes ont été apportées à l'offre de transports publics et aux lignes desservant la Communauté germanophone depuis 2016 ?

Enfin, quelles sont les priorités du Gouvernement wallon pour continuer à renforcer durablement la mobilité de notre région, en particulier pour les élèves, les navetteurs et les habitants des communes rurales ?

Je reviens sur la dernière résolution. Le 16 octobre 2023, le Parlement de la Communauté germanophone a adopté une résolution consacrée au développement de la gare d'Eupen et au renforcement de son offre ferroviaire. Si plusieurs demandes s'adressaient au Gouvernement fédéral, le Parlement invitait également le Gouvernement wallon à suivre de près ce dossier compte tenu de son importance pour la mobilité régionale, l'intermodalité et l'accessibilité de l'est de la Wallonie.

La gare d'Eupen constitue, en effet, un pôle de mobilité essentiel pour les habitants de la Communauté germanophone, mais également pour les nombreux navetteurs, étudiants et visiteurs qui se déplacent quotidiennement entre l'est de la Wallonie, le reste du pays et les régions frontalières.

De quelle manière le Gouvernement wallon assure-t-il aujourd'hui le suivi de ce dossier auprès des autorités fédérales et des opérateurs ferroviaires ? Comment la Wallonie veille-t-elle à intégrer le développement de la gare d'Eupen dans sa politique régionale de mobilité et dans l'amélioration de l'intermodalité entre le rail et le réseau TEC ?

Enfin, quelles sont, selon vous, les priorités communes que la Wallonie et la Communauté germanophone devraient poursuivre afin de renforcer durablement l'accessibilité de l'est de la Wallonie ?

M. François Desquesnes, Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs locaux. – Madame la Députée, depuis l'adoption de ces différentes résolutions voici bientôt 10 ans, des avancées concrètes ont été réalisées pour renforcer l'offre de transports publics, notamment dans les communes de la partie germanophone de la Wallonie.

Ces progrès traduisent une volonté constante de mieux connecter les territoires, d'améliorer le quotidien des usagers et d'offrir une mobilité toujours plus performante. Les informations transmises par LeTEC permettent d'en mesurer les résultats. En mars 2021, une réorganisation des lignes desservant Eupen a permis d'améliorer la couverture de l'ensemble des quartiers et de mieux répondre aux besoins de la population.

En septembre 2022, une étape importante a été franchie avec la mise en service de la ligne de bus express E23 reliant Eupen à Büllingen, Saint-Vith et Burg-Reuland. Grâce à une fréquence attractive, cette ligne est devenue la colonne vertébrale de la mobilité dans les communes de la Communauté germanophone.

Elle relie efficacement le nord et le sud du territoire, et son offre sera encore renforcée dès la rentrée prochaine. Des investissements ont également été réalisés sur les infrastructures. En effet, le réaménagement de la gare des bus d'Eupen a permis d'améliorer les conditions d'attente, les correspondances et, plus largement, le confort des voyageurs.

Cependant, des défis subsistent, notamment en matière d'intermodalité. Aujourd'hui, l'arrêt principal de la ligne E23 en direction de Saint-Vith se situe à plus de 200 mètres de la gare ferroviaire. Certes, des correspondances sont organisées avec les trains vers Liège et Bruxelles, mais cette situation n'est, je le reconnais, pas encore optimale. Une meilleure interface entre le bus et le train est essentielle si nous voulons rendre les transports publics plus attractifs.

C'est d'ailleurs, Madame la Députée, l'une de mes priorités en matière de mobilité pour l'OTW, non seulement pour les communes de la Communauté germanophone, mais pour l'ensemble des communes wallonnes. Elle est d'ailleurs dorénavant inscrite dans le contrat de service public révisé de l'OTW.

J'en viens maintenant à votre question relative à la gare d'Eupen. Des travaux importants sont en cours, notamment la création d'un passage sous-voies. Celui-ci améliorera l'accessibilité des quais tout en permettant l'intégration de la future liaison cyclable de la Vesdrienne entre Liège et Aix-la-

Chapelle, portée par la Wallonie. Le train, le bus et le vélo vont se compléter pour offrir une véritable alternative à la voiture.

De plus, dans le cadre de son plan de transport 2026-2029, la SNCB prévoit d'étendre l'amplitude horaire des dessertes. C'est une évolution attendue qui offrira davantage de possibilités de déplacement aux voyageurs.

Enfin, LeTEC étudie actuellement l'élargissement du système de bus à la demande. Là encore, l'objectif est clair : proposer une offre mieux adaptée aux réalités des territoires ruraux, tout en veillant à une utilisation responsable des moyens publics. Cette mesure figurait parmi les priorités que j'ai défendues lors de la révision du contrat de service public de l'OTW et de la mise en œuvre du fonds social Climat.

Au fond, notre ambition est simple : offrir à chaque citoyen, où qu'il vive en Wallonie, une mobilité plus efficace, plus accessible et mieux connectée, parce que l'égalité des territoires passe aussi par la qualité des transports publics.

Mme Christine Mael (MR). – Je vous remercie pour votre réponse. Ces deux résolutions montrent que, pour une région rurale et frontalière comme la nôtre, la mobilité ne se résume pas à une seule infrastructure. C'est l'ensemble de la chaîne des déplacements qui doit fonctionner : le rail, LeTEC, les correspondances et l'intermodalité. C'est précisément cette vision d'ensemble qui est importante pour les habitants de notre Communauté germanophone.

Je me réjouis du renforcement de l'offre des transports en commun que vous avez annoncé avec une amélioration des interfaces pour l'ensemble des communes wallonnes. Je suis aussi heureuse d'avoir entendu ces objectifs fixés relatifs à la gare d'Eupen.

Questions orales CRIC 185 (2025-2026) du 13/07/2026

de Mme Christine Mael
à M. François Desquesnes, Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs locaux, sur

- [« la résolution du Parlement de la Communauté germanophone concernant la N62 et l'évolution du projet de contournement »](#)
- [« la résolution du Parlement de la Communauté germanophone relative aux infrastructures routières »](#)

Mme Christine Mael (MR). – Monsieur le Ministre, le 25 avril 2022, le Parlement de la Communauté germanophone a adopté une résolution demandant notamment la reprise du projet de contournement de la N62 entre Burg-Reuland et la

frontière luxembourgeoise. Je vous ai d'ailleurs déjà interrogé à ce propos. Cette résolution soulignait l'importance stratégique de cet axe pour les navetteurs, les entreprises et le trafic transfrontalier, tout en mettant en évidence les problèmes de sécurité routière et les nuisances subies quotidiennement par les riverains.

Depuis lors, le contexte et la volonté politique ont évolué. Il apparaît aujourd'hui que le projet initial d'un grand contournement n'est plus privilégié et que les réflexions s'orientent davantage vers une solution plus ciblée, fondée sur des aménagements ponctuels et des mesures destinées à améliorer la sécurité et la fluidité du trafic sur la N62. Une concertation entre la Wallonie et la Communauté germanophone a également été engagée afin d'examiner ces différentes pistes et de mettre en place un groupe de travail.

Pouvez-vous faire le point sur les travaux de cette concertation et préciser quelles solutions sont actuellement étudiées ? Le Gouvernement wallon privilégie-t-il désormais une solution dite « allégée » plutôt que le projet initial de contournement complet ?

Quel calendrier envisagez-vous pour aboutir à des décisions concrètes permettant d'améliorer durablement la sécurité et la mobilité sur cet axe stratégique ?

J'en viens à ma deuxième question.

Monsieur le Ministre, le 23 novembre 2015, le Parlement de la Communauté germanophone a adopté une résolution adressée notamment au Gouvernement wallon concernant l'état des infrastructures routières en général. Le texte soulignait les problèmes de sécurité liés à la dégradation de nombreuses voiries régionales, plaidait pour un renforcement des contrôles de qualité, des garanties plus strictes pour les entreprises ainsi qu'un entretien plus préventif des routes. Il évoquait également la possibilité d'un transfert de certaines compétences routières à la Communauté germanophone sur base de l'article 139 de la Constitution.

Près de 11 ans plus tard, plusieurs investissements ont certes été réalisés, mais la qualité des infrastructures routières et la coopération avec la Communauté germanophone restent des sujets importants pour les citoyens de notre région.

Quel bilan tirez-vous de la mise en œuvre des objectifs poursuivis par cette résolution ? Les procédures de contrôle et les exigences imposées aux entreprises ont-elles été renforcées depuis lors ? Où en est la réflexion concernant un éventuel renforcement des synergies, voire un transfert de certaines compétences routières vers la Communauté germanophone ?

M. François Desquesnes, Ministre du Territoire, des Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs

locaux. – Madame la Députée, comme indiqué dans la DPR, sur base d'une évaluation du plan « Mobilité et infrastructures pour tous », le Gouvernement développera une stratégie d'investissement dans le réseau routier. Cette dernière sera adaptée, priorisée et planifiée à long terme.

Les infrastructures régionales situées sur le territoire des communes de la région de langue allemande sont considérées au même titre que celles situées dans le reste de la Wallonie. Ainsi, plusieurs infrastructures sont reprises dans l'inventaire des besoins du futur plan Infra 2027-2033.

Je rencontre régulièrement mes homologues germanophones pour discuter de différents dossiers, dont ceux que vous évoquez. Nos Gouvernements se réunissent également lors de séances conjointes. Bien entendu, les travaux sur les infrastructures routières et leur qualité font partie de nos discussions.

Plus spécifiquement, pour la nationale 62, le dernier Gouvernement conjoint a décidé de la mise en place d'un groupe de travail. Mon cabinet et le SPW MI y participent activement. Les travaux en cours mettent aujourd'hui la priorité sur des alternatives à l'option initiale de contournement de Gröfflingen et d'Oudler. Les autorités locales ont également présenté une alternative consistant à répartir le trafic lourd empruntant actuellement la nationale 62 entre la frontière luxembourgeoise et Gröfflingen. À l'issue des échanges, il a été convenu que le bourgmestre de Burg-Reuland prendrait contact avec les autorités communales voisines afin de recueillir leurs avis, qui seront présentés au groupe de travail.

Mme Christine Maue (MR). – Je vous remercie pour ces précisions, Monsieur le Ministre. Ces questions sont particulièrement importantes pour les habitants de la Communauté germanophone et encore plus pour ceux du sud en ce qui concerne la N62. Les résolutions adoptées par le Parlement de la Communauté germanophone seront d'ailleurs au cœur d'une réunion commune entre les deux assemblées au début du mois de septembre. Il était donc essentiel pour moi de disposer d'une vision claire du Gouvernement wallon afin d'alimenter ce dialogue et d'avancer ensemble vers une solution réaliste améliorant à la fois la sécurité, surtout pour la N62, et la mobilité en général.

Question écrite N° 731 (2025-2026) 1
du 01/07/2026

La pénurie de main-d'œuvre et les spécificités des bassins frontaliers proches du plein emploi

de MAUEL Christine
à JEHOLET Pierre-Yves, Ministre de l'Economie, de l'Industrie, de l'Emploi, de la Formation, de la Recherche et du Numérique

Dans les bassins frontaliers, notamment dans l'est de la province de Liège, territoires caractérisés par une forte mobilité transfrontalière et une proximité immédiate avec l'Allemagne et le Grand-Duché de Luxembourg, la pénurie de main-d'œuvre constitue souvent un frein direct au développement économique, à l'investissement et à la croissance des entreprises.

Le FOREm dispose-t-il d'analyses territorialisées permettant d'identifier les différences entre les bassins caractérisés principalement par le chômage et ceux confrontés principalement à un manque de main-d'œuvre ?

Les bassins frontaliers font-ils l'objet d'un suivi spécifique en raison de leurs caractéristiques particulières en matière de mobilité des travailleurs ?

Le Gouvernement wallon dispose-t-il d'indicateurs permettant d'évaluer l'impact économique des pénuries de main-d'œuvre sur les investissements, le développement des entreprises et l'attractivité des territoires ?

Existe-t-il une concertation structurelle avec la Communauté germanophone exerçant les compétences en matière de formation afin d'assurer une meilleure adéquation entre les besoins du marché du travail et l'offre de compétences disponible ?

Réponse du 23/07/2026
de JEHOLET Pierre-Yves

Le FOREm dispose de plusieurs outils permettant d'analyser les réalités territoriales du marché du travail. Son portail statistique met notamment à disposition des données relatives aux chercheurs d'emploi et aux offres d'emploi jusqu'au niveau communal. Ces informations sont complétées par l'enquête annuelle sur les besoins de main-d'œuvre, qui permet d'identifier les intentions de recrutement des employeurs par territoire et par profession.

Cette enquête met en évidence certaines spécificités locales. Ainsi, en province de Liège, les employeurs signalent notamment des besoins en aides ménagers, aides familiaux, agents de gardiennage, infirmiers, vendeurs en magasin, magasiniers ou conducteurs de poids lourds. En province de Luxembourg, les besoins concernent davantage les aides ménagers, employés de magasin, magasiniers, conducteurs d'autobus, maçons, couvreurs, assistants pharmaceutico-techniques ou accueillants d'enfants.

Les bassins frontaliers font également l'objet d'une attention particulière en raison de l'importance de la mobilité transfrontalière. Le FOREm intègre cette dimension dans ses analyses et participe à plusieurs cadres de coopération avec les services publics de l'emploi des régions voisines ainsi qu'aux réseaux EURES-Grande Région et Benelux.

Le FOREm ne dispose pas d'indicateurs permettant de mesurer directement l'impact des pénuries de main-d'œuvre sur les investissements, le développement des entreprises ou l'attractivité des territoires. En revanche, le suivi des offres d'emploi, des intentions de recrutement et des métiers en pénurie permet d'appréhender l'évolution des tensions sur le marché du travail et les difficultés de recrutement rencontrées par les employeurs.

Enfin, le FOREm entretient des contacts réguliers avec les acteurs compétents de la Communauté germanophone en matière d'emploi et de formation, notamment dans le cadre de l'ASBL Synerjob. Par ailleurs, la Direction de la Formation professionnelle du SPW veille à l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché du travail via les procédures d'agrément des CISP, qui tiennent compte des besoins identifiés sur les territoires concernés.



Vlaams Parlement

Dokument Nr. [971](#) (2025-2026) nr. 1 **06.08.2026**

Verslag van het verzoekschrift over het invoeren van de actualiseringsplicht in het Gemeentewegendeceet

Dokument Nr. [970](#) (2025-2026) nr. 1 **06.08.2026**

Verslag van het verzoekschrift over een mogelijkheid voor particulieren om een wijziging aan een gemeenteweg voor te stellen

Dokument Nr. [969](#) (2025-2026) nr. 1 **06.08.2026**

Verslag van het verzoekschrift over aanpassing van de autonome procedure om een gemeenteweg aan te leggen, te verplaatsen of te wijzigen

Dokument Nr. [968](#) (2025-2026) nr. 1 **29.07.2026**

Voorstel van resolutie over het hittebestendig maken van de residentiële ouderenzorg

Dokument Nr. [963](#) (2025-2026) nr. 1 **22.07.2026**

Ontwerp van decreet tot wijziging van het decreet van 5 februari 2016 houdende het toeristische logies, wat betreft de handhaving en de registratie- of aanmeldingsprocedure

Dokument Nr. [956](#) (2025-2026) nr. 1 **16.07.2026**

Voorstel van resolutie over een versnelde, gebruiksvriendelijke en transparante uitrol van laadinfrastructuur in Vlaanderen

**Dokument Nr. [954](#) (2025-2026) nr. 1
16.07.2026**

Conceptnota voor nieuwe regelgeving over een ambitieus beleid rond groene warmte

**Dokument Nr. [947](#) (2025-2026) nr. 1
15.07.2026**

Voorstel van decreet tot wijziging van het decreet Basisonderwijs van 25 februari 1997, de Codex Secundair Onderwijs van 17 december 2010 en de Codificatie sommige bepalingen voor het onderwijs van 28 oktober 2016, wat het inschrijvingsrecht in Brussel en in het buitengewoon onderwijs en het extra werkingsbudget voor de B-stroom in het gewoon secundair onderwijs betreft

**Dokument Nr. [943](#) (2025-2026) nr. 1
13.07.2026**

Voorstel van decreet tot wijziging van het decreet van 15 juli 1997 houdende oprichting van een Kinderrechtencommissariaat en instelling van het ambt van Kinderrechtencommissaris en houdende oprichting van een Commissie van toezicht met betrekking tot voorzieningen voor vrijheidsbepende opvang van kinderen en jongeren

Het Vlaams Parlement zoekt een nieuwe Secretaris-Generaal

17 augustus 2026

Als secretaris-generaal geef je richting aan een organisatie van 200 medewerkers. Je neemt een centrale brugfunctie op tussen het Bureau, de parlementsleden, de politieke fracties, de para-parlementaire instellingen en het Algemeen Secretariaat. ... [verder lezen](#)

**Dokument Nr. [305](#) (2025-2026)
14.07.2026**

Rapport annuel 2025 du Conseil de déontologie journalistique (CDJ)

**Dokument Nr. [304](#) (2025-2026)
13.07.2026**

Rapport d'évaluation du dispositif expérimental "pool local de remplacement" - Année scolaire 2024-2025

**Parlement de la Région de
Bruxelles-Capitale (PRB)****Dokument Nr. Fiche [A-315](#)/1-25/26
07.07.2026**

Proposition d'ordonnance modifiant le Code bruxellois de l'aménagement du territoire (CoBAT).

**Parlement de la Fédération
Wallonie-Bruxelles****Dokument Nr. [308](#) (2025-2026)
15.07.2026**

Proposition de résolution relative à la nécessité de renouveler le crédit d'impôt fédéral pour la distribution des journaux et magazines

**Dokument Nr. [307](#) (2025-2026)
15.07.2026**

Commission de coopération entre la Communauté française et la Communauté germanophone - programme de travail de la coopération entre la Communauté française et la Communauté germanophone pour 2025-2028

**Dokument Nr. [306](#) (2025-2026)
15.07.2026**

Rapport sur l'état de la coopération entre la Communauté française et la Communauté germanophone pour l'année 2023

Neues aus den Regierungen



Belgische Nationalbank

Nehmen Sie teil am Symposium zur Schätzung von Produktionsfunktionen

Am 11. September organisiert die BNB ein Symposium zur Schätzung von Produktionsfunktionen. Diese Veranstaltung versammelt führende Forschende, die im Bereich der Schätzung der Produktivität und des Markups tätig sind. Im Mittelpunkt stehen die neuesten Fortschritte bei empirischen und theoretischen Methoden. ... [weiter lesen](#) (en)

Les exportations de biens progressent au premier semestre de 2026

14 août 2026 - 11:00

Au premier semestre de 2026, la valeur des exportations de biens a crû, tandis que celle des importations a diminué, entraînant une amélioration de la balance commerciale des biens.

Le renchérissement des produits énergétiques a induit une hausse du commerce extérieur, en valeur nominale.

Le commerce de métaux précieux s'est vivement intensifié, là où celui des produits textiles a reculé. ... [lire plus](#)

Belgisches Staatsblatt



N. 180 vom 13. August 2026 (s. Anlage)

Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft
22. Juni 2026 - **Dekret zur Abänderung des dekretalen Teils des Gesetzbuches über die räumliche Entwicklung**, S. [43879](#).

Ministerium der Deutschsprachigen Gemeinschaft
30. Juni 2026 - **Ministerieller Erlass vom 30. Juni 2026 zur Ausführung von Artikel 49 des Erlasses der Regierung vom 30. April 2026 zur Abänderung verschiedener Bestimmungen im Bereich Beschäftigung**, S. [43883](#).

N. 181 vom 14. August 2026 (s. Anlage)

Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale
16 JUILLET 2026. — **Arrêté royal rendant obligatoire la convention collective de travail du 30 octobre 2025, conclue au sein de la Sous-commission paritaire pour les services des aides familiales et des aides seniors de la Communauté française, de la Région wallonne et de la Communauté germanophone, relative à l'introduction d'un nouveau modèle salarial pour les services d'aides familiales et d'aides seniors qui sont agréés et/ou subventionnés par la Commission communautaire française (COCOF) et la Commission communautaire commune (COCOM) de la Région de Bruxelles-Capitale**, p. [43991](#).

Deutsche Übersetzungen

N. 181 vom 14. August 2026

Föderaler Öffentlicher Dienst Inneres
19. Dezember 2025 - **Gesetz über die Resilienz kritischer Einrichtungen** - Deutsche Übersetzung von Auszügen, S. [43954](#).

Föderaler Öffentlicher Dienst Inneres
16. März 2026 - **Gesetz zur Abänderung des Gesetzes vom 29. Februar 2024 zur Einführung von Buch 1 des Strafgesetzbuches und des Gesetzes vom 29. Februar 2024 zur Einführung von Buch 2 des Strafgesetzbuches** - Deutsche Übersetzung, S. [43955](#).

Föderaler Öffentlicher Dienst Inneres
30. März 2026 - **Gesetz zur Regelung eines befristeten rechtlichen Rahmens für die Vollstreckung der Strafe unter elektronischer Überwachung, der Bewährungsstrafe, der Arbeitsstrafe, der Aussetzung und der Aussetzung mit Bewährungsaufgaben, des Aufschubs und des Aufschubs mit Bewährungsaufgaben, der in Artikel 50 des Strafgesetzbuches erwähnten Nebenstrafe und bestimmter Strafen, die juristischen Personen auferlegt werden, und zur Abänderung des Strafprozessgesetzbuches, des Gesetzes vom 17. Mai 2006 über die externe Rechtsstellung der zu einer Freiheitsstrafe verurteilten Personen und die dem Opfer im Rahmen der Strafvollstreckungsmodalitäten zuerkannten Rechte und des Gesetzes vom 29. Februar 2024 zur Einführung von Buch 1 des Strafgesetzbuches im Hinblick auf das Inkrafttreten des neuen Strafgesetzbuches** - Deutsche Übersetzung von Auszügen, S. [43963](#).

N. 183 vom 17. August 2026

Föderaler Öffentlicher Dienst Mobilität und Transportwesen
16. Dezember 2025 - **Königlicher Erlass zur Abänderung des Königlichen Erlasses vom 23. März 1998 über den Führerschein** - Deutsche Übersetzung, S. [44968](#).

BELGISCH STAATSBLAG — 13.08.2026 — MONITEUR BELGE

43879

MINISTERIUM DER DEUTSCHSPRACHIGEN GEMEINSCHAFT

[C – 2026/005216]

22. JUNI 2026 — Dekret zur Abänderung des dekretalen Teils des Gesetzbuches über die räumliche Entwicklung (1)

Fußnote

(1) Sitzungsperiode 2025-2026

Nummerierte Dokumente: 146 (2025-2026) Nr. 1 Dekretentwurf

146 (2025-2026) Nr. 2 Ausschussbericht

146 (2025-2026) Nr. 3 Vom Plenum des Parlaments verabschiedeter Text

Ausführlicher Bericht: 22. Juni 2026 – Nr. 27 ' ' Diskussion und Abstimmung

BELGISCH STAATSBLAG — 13.08.2026 — MONITEUR BELGE

43883

MINISTERIUM DER DEUTSCHSPRACHIGEN GEMEINSCHAFT

[C – 2026/005470]

30. JUNI 2026 — Ministerieller Erlass vom 30. Juni 2026 zur Ausführung von Artikel 49 des Erlasses der Regierung vom 30. April 2026 zur Abänderung verschiedener Bestimmungen im Bereich Beschäftigung

Der Minister für Unterricht, Ausbildung und Beschäftigung,

Aufgrund des Erlasses der Regierung vom 30. April 2026 zur Abänderung verschiedener Bestimmungen im Bereich Beschäftigung, Artikel 49;

Aufgrund des Erlasses der Regierung vom 4. Juli 2024 zur Verteilung der Zuständigkeiten unter die Minister, Artikel 4, abgeändert durch den Erlass vom 26. September 2024;

Aufgrund des Erlasses der Regierung vom 4. Juli 2024 zur Übertragung von Entscheidungsbefugnissen an die Minister, Artikel 1 § 1;

Beschließt

Artikel 1 - In Ausführung von Artikel 49 des Erlasses der Regierung vom 30. April 2026 zur Abänderung verschiedener Bestimmungen im Bereich Beschäftigung wird das Datum des Inkrafttretens der Artikel 1, 26 und 27 desselben Erlasses auf den 1. Juli 2026 festgelegt.**Art. 2** - Vorliegender Erlass tritt am 1. Juli 2026 in Kraft.

Eupen, den 30. Juni 2026

Der Minister für Unterricht, Ausbildung und Beschäftigung
J. FRANSSEN

FEDERALE OVERHEIDSDIENST WERKGELEGENHEID,
ARBEID EN SOCIAAL OVERLEG

[C – 2026/004805]

16 JULI 2026. — Koninklijk besluit waarbij algemeen verbindend wordt verklaard de collectieve arbeidsovereenkomst van 30 oktober 2025, gesloten in het Paritair Subcomité voor de diensten voor gezins- en bejaardenhulp van de Franse Gemeenschap, het Waalse Gewest en de Duitstalige Gemeenschap, betreffende de invoering van een nieuw loonmodel voor de diensten voor gezins- en bejaardenhulp die worden erkend en/of gesubsidieerd door de Franse Gemeenschapscommissie (COCOF) en de Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie (GGC) van het Brusselse Hoofdstedelijk Gewest (1)

FILIP, Koning der Belgen,

Aan allen die nu zijn en hierna wezen zullen, Onze Groet.

Gelet op de wet van 5 december 1968 betreffende de collectieve arbeidsovereenkomsten en de paritaire comités, inzonderheid op artikel 28;

Gelet op het verzoek van het Paritair Subcomité voor de diensten voor gezins- en bejaardenhulp van de Franse Gemeenschap, het Waalse Gewest en de Duitstalige Gemeenschap;

Op de voordracht van de Minister van Werk,

Hebben Wij besloten en besluiten Wij:

Artikel 1. Algemeen verbindend wordt verklaard de als bijlage overgenomen collectieve arbeidsovereenkomst van 30 oktober 2025, gesloten in het Paritair Subcomité voor de diensten voor gezins- en bejaardenhulp van de Franse Gemeenschap, het Waalse Gewest en de Duitstalige Gemeenschap, betreffende de invoering van een nieuw loonmodel voor de diensten voor gezins- en bejaardenhulp die worden erkend en/of gesubsidieerd door de Franse Gemeenschapscommissie (COCOF) en de Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie (GGC) van het Brusselse Hoofdstedelijk Gewest.

Art. 2. De minister bevoegd voor Werk is belast met de uitvoering van dit besluit.

Gegeven te Brussel, 16 juli 2026.

FILIP

Van Koningswege:

De Minister van Werk,
D. CLARINVAL

Nota

(1) Verwijzing naar het *Belgisch Staatsblad* :Wet van 5 december 1968, *Belgisch Staatsblad* van 15 januari 1969.SERVICE PUBLIC FEDERAL EMPLOI,
TRAVAIL ET CONCERTATION SOCIALE

[C – 2026/004805]

16 JUILLET 2026. — Arrêté royal rendant obligatoire la convention collective de travail du 30 octobre 2025, conclue au sein de la Sous-commission paritaire pour les services des aides familiales et des aides seniors de la Communauté française, de la Région wallonne et de la Communauté germanophone, relative à l'introduction d'un nouveau modèle salarial pour les services d'aides familiales et d'aides seniors qui sont agréés et/ou subventionnés par la Commission communautaire française (COCOF) et la Commission communautaire commune (COCOM) de la Région de Bruxelles-Capitale (1)

PHILIPPE, Roi des Belges,

A tous, présents et à venir, Salut.

Vu la loi du 5 décembre 1968 sur les conventions collectives de travail et les commissions paritaires, notamment l'article 28;

Vu la demande de la Sous-commission paritaire pour les services des aides familiales et des aides seniors de la Communauté française, de la Région wallonne et de la Communauté germanophone;

Sur la proposition du Ministre de l'Emploi,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Article 1^{er}. Est rendue obligatoire la convention collective de travail du 30 octobre 2025, reprise en annexe, conclue au sein de la Sous-commission paritaire pour les services des aides familiales et des aides seniors de la Communauté française, de la Région wallonne et de la Communauté germanophone, relative à l'introduction d'un nouveau modèle salarial pour les services d'aides familiales et d'aides seniors qui sont agréés et/ou subventionnés par la Commission communautaire française (COCOF) et la Commission communautaire commune (COCOM) de la Région de Bruxelles-Capitale.

Art. 2. Le ministre qui a l'Emploi dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 16 juillet 2026.

PHILIPPE

Par le Roi :

Le Ministre de l'Emploi,
D. CLARINVAL

Note

(1) Référence au *Moniteur belge* :Loi du 5 décembre 1968, *Moniteur belge* du 15 janvier 1969.

Quellenverzeichnis

PARLAMENTE

Parlament der Deutschsprachigen Gemeinschaft

- pdg.be

Abgeordnetenkommission

- lachambre.be

Senat

- senate.be

Parlament Wallonie

- parlement-wallonie.be

Vlaams Parlement

- vlaamsparlement.be

Parlement Fédération Wallonie-Bruxelles

- pfbw.be

Parlement Bruxellois (PRB) & Assemblée réunie de la Commission communautaire commune (ARCCC)

- parlement.brussels

Parlement francophone Bruxellois

- parlementfrancophone.brussels

Raad van de Vlaamse Gemeenschapscommissie

- raadvgc.be

REGIERUNGEN

Regierung der Deutschsprachigen Gemeinschaft

- ostbelgienlive.be

Föderalregierung

- news.belgium.be

Belgische Nationalbank

- nbb.be/de

Vlaamse Regering

- beslissingenvlaamseregering.vlaanderen.be

Gouvernement de Wallonie

- wallonie.be/fr

Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

- gouvernement.cfwb.be

EUROPA UND REGIONALPOLITIK

Europäische Union

- consilium.europa.eu/de/european-council
- commission.europa.eu/index_de
- europarl.europa.eu/portal/de
- secure.ipex.eu/IPEXL-WEB

Europäischer Rechnungshof

- eca.europa.eu/de

Europäischer Ausschuss der Regionen (AdR)

- cor.europa.eu/de

Europarat - Kongress der Gemeinden und Regionen Europas

- coe.int/en/web/congress/home

Benelux-Parlament

- beneluxparl.eu/fr

Großregion – Gipfel und IPR

- grossregion.net
- cpi-ipr.eu

EVTZ Euregio Maas-Rhein

- euregio-mr.info/de

CALRE - Konferenz der gesetzgebenden Versammlungen der Regionen Europas

- calrenet.eu

AGEG - Arbeitsgemeinschaft Europäischer Grenzregionen

- aebr.eu

VERFASSUNGSGERICHTSHOF

- const-court.be/de

BELGISCHES STAATSBLETT

- ejustice.just.fgov.be